



**Jean-Luc Pérat**

Echanger pour mieux construire l'avenir de nos communes

Conseiller Général du canton de Trélon, Ancien Député, 1er Vice-Président d'Action Fourmies et Environs

## Communiqué

---

### Le point de vue d'un élu du sud dissident et exclu,

Pour avoir osé « braver » les instances politiques du parti socialiste en me présentant aux élections législatives de juin dernier, je fus considéré comme un dissident donc exclu. Je n'avais pas respecté les statuts du parti ! Mais je suis persuadé d'avoir respecté les électeurs !

On peut lire de nombreux articles dans la presse sur le sujet brûlant des « cumulards ». Tous les candidats socialistes ont pris un engagement solennel sur la question du cumul des mandats. Fin septembre 2012, les parlementaires **doivent abandonner** leurs mandats exécutifs locaux.

Certains(es) l'ont déjà appliqué, d'autres vont le faire mais beaucoup d'entre eux rechignent pour diverses raisons et jouent sur les mots. Le Député élu de la 3<sup>ème</sup> circonscription se met dans la catégorie des parlementaires qui ne doivent pas rendre leurs autres mandats locaux : occuper plusieurs fonctions « majeures » lui semblant nécessaires, voire indispensables.

Hier, on critiquait l'hyper concentration des responsabilités sur la métropole Lilloise et il fallait se battre pour faire entendre la voix de la Sambre Avesnois. Aujourd'hui on s'en satisfait. Allons donc, puisque tous les pouvoirs (ou presque) sont rassemblés sur Maubeuge : un Député – Maire – Président de l'agglo, un Conseiller Régional, une Présidente de la 1<sup>ère</sup> Commission du Conseil Général... Et l'Avesnois dans tout cela ? On lui accorde généreusement une Vice-Présidence... aux affaires européennes et aux relations internationales... de quoi révolutionner notre bassin de vie !!! (Il faut y ajouter la Vice-Présidence Régionale au tourisme pour être précis).

Que fera la 1<sup>ère</sup> secrétaire nationale du PS, que feront les instances du bureau national ayant exclu les dissidents en Juin ? Y-aura-t-il des sanctions ? Deux poids, deux mesures très certainement – les militants socialistes se sont pourtant positionnés sur le cumul des mandats mais à quoi bon.... L'exemplarité pour les autres, mais pas pour lui (personnellement, je m'étais appliqué sans y être obligé le non cumul en laissant ma fonction de Maire).

Alors... dissident ou pas ?